

Pour diffusion immédiate

SOUTIEN FINANCIER À UN PROJET RÉGIONAL POUR L'AUTONOMIE DES JEUNES

Bonaventure, le 15 février 2008 – La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine accorde une subvention de 180 000 \$ sur trois ans à la Commission jeunesse Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (CJGIM) pour un projet régional sur l'autonomie des jeunes. Ce montant est puisé à même le Fonds de développement régional – volet « Activités ».

À la suite de consultations dans le milieu, le conseil d'administration de la Commission jeunesse a élaboré un projet régional afin de soutenir l'autonomie des jeunes. Les priorités d'intervention établies pour ce projet sont de soutenir l'autonomie des jeunes qui éprouvent des difficultés dans un cadre scolaire, social et professionnel ainsi que de concerter les organismes qui leur offrent des services.

De son côté, la Commission jeunesse participera financièrement au projet par le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ). D'autres partenaires seront approchés afin de compléter le montage financier. La Commission jeunesse souhaite, en collaboration avec les organismes jeunesse du territoire, lancer officiellement ce projet au printemps 2008.

Pour la Conférence régionale des élu(e)s, offrir un soutien aux jeunes qui éprouvent des difficultés d'insertion sur le plan scolaire, social et professionnel est un enjeu primordial. De plus, les orientations et les objectifs du projet pour l'autonomie des jeunes rejoignent à plusieurs niveaux la vision de la CRÉ à l'égard du développement de la jeunesse et de la région.

La Commission jeunesse Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine est un comité consultatif, composé de jeunes citoyens et d'organismes jeunesse, qui oriente les actions jeunesse en région. Elle travaille à assurer et à promouvoir la place des jeunes dans le développement social, économique, politique et culturel de la région. La Commission jeunesse Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine est soutenue financièrement par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2006–2009.

-30-

Source : Bertrand Berger, président CRÉGIM Tél. : 418 392-9950 ou 418 788-2923	Renseignements : Annie Robichaud, directrice générale CJGIM Tél. : 418 392-0297
--	---